

# **Brigitte Bardot : Mon combat est utile, même s'il m'a valu tribunaux et insultes**

**Riposte Laïque :** Nos lecteurs et nos rédacteurs apprécient votre combat pour la cause animale. Or le problème de la viande halal est aujourd'hui au centre de nombreuses polémiques. Quelle est exactement la position de votre fondation sur l'abattage rituel musulman ?

**Brigitte Bardot :** Le premier combat que j'ai mené en faveur des animaux, en 1962 donc bien avant la création de ma Fondation, était contre l'horreur de l'abattage des animaux sans étourdissement (1). Aujourd'hui, je me bats toujours contre ce type d'abattage car, lors d'un abattage rituel, la perte de conscience des bovins après l'égorgeage peut durer jusqu'à 14 minutes (2). C'est une épouvante pour toutes ces bêtes qui souffrent le martyre dans une longue agonie et nous ne devons absolument pas accepter cette barbarie au nom d'une religion, qu'elle soit musulmane ou juive.

**Riposte Laïque :** Vous menez donc un combat contre l'égorgeage sans étourdissement des animaux, c'est-à-dire sur la souffrance des animaux sacrifiés. Pourtant, les lois françaises et européennes obligent depuis 1974 l'étourdissement des animaux avant abattage. Pourquoi ne saisissez-vous pas les tribunaux contre les contrevenants à ces lois ?

**Brigitte Bardot :** Les lois françaises et européennes font bénéficier l'abattage rituel d'une exception à l'obligation d'étourdissement, nous ne pouvons donc pas porter plainte en considérant que la réglementation n'est pas respectée mais c'est la réglementation, elle-même, que nous attaquons et plus précisément cette scandaleuse dérogation.

**Riposte Laïque :** Vous avez rencontré en 1999 Monsieur Dalil Boubakeur, recteur de la Grande Mosquée de Paris. Il vous

**avait alors assuré que « rien [dans l'islam] ne s'opposait à l'étourdissement préalable de l'animal ». Avez-vous avancé avec lui ou d'autres autorités musulmanes de France sur le sujet ?**

**Brigitte Bardot :** J'ai un immense respect pour Dalil Boubakeur qui m'a toujours apporté son soutien. Lorsqu'il m'a reçue, en 2004, à la Grande Mosquée de Paris il m'a effectivement assuré que rien dans l'islam ne s'oppose à ce que l'animal soit insensibilisé au moment de sa mise à mort avant de déclarer, devant la presse, qu'il revient aux autorités publiques de légiférer dans ce domaine. La Grande Mosquée d'Evry a également publié un cahier des charges « halal » qui autorise le recours à l'électronarcose. Mais si les autorités musulmanes m'apportent leur soutien, les autorités françaises affichent leur mépris.

**Riposte Laïque :** **Et du côté des pouvoirs publics, où en sont vos requêtes aux présidents de la République et aux différents ministres de l'Agriculture ?**

**Brigitte Bardot :** Nicolas Sarkozy m'a reçue à deux reprises, place Beauvau puis à l'Élysée, chaque fois il m'a fait la promesse qu'il trancherait et que les animaux seraient étourdis avant d'être tués. Rien n'a été fait à ce jour. Mes collaborateurs travaillent avec le ministère de l'Agriculture mais c'est le ministère de l'Intérieur qui fait blocage dans cette affaire. Même si Brice Hortefeux ne vaut pas mieux, Michèle Alliot-Marie a été très loin dans la provocation en déclarant : « l'Etat doit protéger les traditions culturelles : je pense à l'abattage rituel que rien ne doit pouvoir remettre en question, même au nom de droits reconnus à la protection animale ». Elle est même intervenue, l'année dernière auprès des instances européennes, dans le cadre de la révision de la réglementation sur les conditions d'abattage des animaux, pour repousser tout principe d'étourdissement des animaux avant leur saignée, ajoutant même : « je suis convaincue qu'une simple posture de neutralité passive ne peut suffire, ma conviction en matière de liberté religieuse c'est qu'il faut un engagement positif de l'Etat et de ses institutions pour

garantir concrètement cet exercice ». Ces propos sont scandaleux et notre actuelle ministre de la Justice semble oublier le principe de laïcité cher à notre pays.

**Riposte Laïque : Au niveau de l'Europe, y a-t-il différentes résolutions gouvernementales sur l'abattage rituel, ou retrouvons-nous les mêmes problèmes qu'en France ?**

**Brigitte Bardot :** Très peu de pays ont pris des dispositions nationales, la Suède et la Lettonie interdisent l'abattage rituel sans étourdissement mais la situation que nous connaissons en France se retrouve partout ailleurs, à commencer par la Belgique.

**Riposte Laïque : Avez-vous entrepris des démarches auprès des autorités européennes ?**

**Brigitte Bardot :** Bien sûr et à de multiples reprises (3). Le 25 février dernier encore ma Fondation a saisi la Commission européenne pour qu'elle sanctionne la France qui généralise l'abattage sans étourdissement préalable, faisant de « l'exception » la règle générale. D'après un sondage IFOP (4), les Français sont seulement 24 % à accepter de consommer de la viande issue d'un animal abattu sans étourdissement préalable alors qu'on estime que près de 80 % des ovins sont égorgés, en France, sans étourdissement préalable. C'est aussi le cas, selon le secteur des abattoirs, de 92 % des ovins abattus en Belgique. Le ministère français de l'Agriculture tente de minimiser ces chiffres en les ramenant à 48 %, il n'en demeure pas moins vrai que la généralisation de l'abattage rituel et sa distribution dans le circuit classique, sans aucune indication, est inacceptable et constitue une tromperie pour le consommateur mais aussi un détournement de la législation.